

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Capital social maximum statutaire : 50 000 000 € - 880 615 463 RCS Paris

Société de Gestion : PAREF Gestion

Société Anonyme au capital de 1 658 400 Euros - 380 373 753 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément AMF n°GP 08000011 en date du 19/02/2008
Agrément AIFM en date du 16/07/2014 au titre de la directive 2011/61/UE
Siège Social : 153, boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél 01 86 90 41 10 - www.paref-gestion.com

Nom du conseiller :

DATE – CACHET ET VISA

BOURSE DIRECT
374 Rue Saint Honoré
75001 Paris

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

RESERVE A LA SOCIETE DE GESTION

Date de réception :

N° associé :

Je soussigné(e) Monsieur Madame Madame et Monsieur Mesdames Messieurs Indivision

PERSONNE MORALE

Forme juridique : Raison sociale : N° SIRET : Code APE :

Nom et prénom (s) de la personne habilitée à engager la personne morale :

En qualité de :

Adresse du siège social :

Code Postal : Ville : Pays :

N° Téléphone : Fixe : Portable : E-mail :

PERSONNE PHYSIQUE - SOUSCRIPTEUR

Nom :

Prénom (s) :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : à :

N° département : Pays :

Profession :

Secteur d'activité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Nationalité (s) :

N° Téléphone : Fixe : Portable :

E-mail :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e) sous le régime de séparation de biens Pacsé(e) sous le régime de l'indivision

Régime matrimonial : Communauté universelle Communauté réduite aux acquêts

Séparations de biens Autre, préciser :

PERSONNE PHYSIQUE - CO-SOUSCRIPTEUR

Nom :

Prénom (s) :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : à :

N° département : Pays :

Profession :

Secteur d'activité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Nationalité (s) :

N° Téléphone : Fixe : Portable :

E-mail :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé(e) sous le régime de séparation de biens Pacsé(e) sous le régime de l'indivision

Régime matrimonial : Communauté universelle Communauté réduite aux acquêts

Séparations de biens Autre, préciser :

Régime fiscal IR IS/BIC Autre, préciser :

Statut fiscal Résident fiscal français Non résident fiscal français - Pays de résidence fiscale :

Nature de propriété Pleine propriété Indivision Nue-propriété Usufruit (Voir Modalités pratiques de rédaction du bulletin de souscription en page 3)

• Je reconnais avoir reçu le / / (Date = délai de réflexion de 48h - uniquement en cas de démarchage ; ce délai court à compter du lendemain de la remise d'un récépissé établissant la communication à la personne démarchée, par écrit sur support papier, des informations et documents prévus à l'article L.341-12 du Code monétaire et financier) sur un support durable (papier notamment) les statuts, la note d'information, le document d'informations clés visés par l'Autorité des Marchés Financiers, le dernier rapport annuel et le dernier bulletin d'information trimestriel et en avoir pris connaissance, ainsi que des conditions d'émission des parts rappelées au verso. Ces documents d'informations réglementaires sont consultables depuis notre site internet : www.paref-gestion.com.

• Je suis informé (e) du fait que la société ne garantit pas la revente des parts mais que des modalités sont prévues dans la note d'information pour le cas où les retraits excéderaient les souscriptions.

Je déclare souscrire parts de la société Interpierre Europe Centrale (minimum de 10 parts pour les nouveaux associés) au prix unitaire de250..... €, soit au total €.

Modalités de règlement

Je règle ma souscription comptant en priorité par virement (depuis une Banque française) à l'ordre d'Interpierre Europe Centrale à la Banque Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France - IBAN : FR76 1820 6004 2265 0909 523 - BIC : AGRIFRPP882

Je règle ma souscription comptant. Ci-joint un chèque à l'ordre d'Interpierre Europe Centrale de €.

Je demande un emprunt. En cas de financement, le bulletin de souscription ne doit être transmis à la société de gestion qu'après accord du prêt et versement du montant total de la souscription.

Je règle ma souscription par prélèvement SEPA (formulaire ci-après à compléter et à retourner signé).

Domiciliation des revenus : je demande que le règlement des revenus attachés aux parts, objet de la présente souscription, soit porté au crédit du compte : » (joindre impérativement un IBAN)

Je déclare, y compris pour le représentant légal, **ne pas être une « US Person »** telle que cette expression est définie dans la réglementation américaine et dans la note d'information, et certifie que les parts ne seront pas cédées, ni transférées sur le territoire des Etats-Unis ou au bénéfice d'une «US Person».

Je reconnais avoir été informé que : s'agissant d'une SCPI nouvellement créée, les dividendes potentiels seront distribués en fonction des acquisitions opérées au fur et à mesure dans le cadre de la constitution du patrimoine de la SCPI, et que la SCPI ne garantit ni la rentabilité, ni le capital investi et ni la cession des parts dont la détention s'envisage à long terme.

Je déclare ne pas être une **Personne Politiquement Exposée** ni un membre direct de la famille d'une Personne Politiquement Exposée (personne qui exerce, ou a cessé d'exercer depuis moins d'un an, des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives pour le compte de la France, d'un Etat étranger ou d'une organisation internationale, ainsi que leurs proches * ou les personnes connues pour leur être étroitement associées **).

Dans le cas contraire, quelle fonction exercez-vous ou avez-vous cessé depuis moins d'un an ? Ou quelle fonction le membre de votre famille en tant que Personne Politiquement Exposée exerce-t-elle ?

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale (député comme sénateur) ou du Parlement européen, dirigeant d'un parti politique
- Magistrat de la Cour de Cassation, conseiller d'Etat et membre du Conseil Constitutionnel ou leurs équivalents à l'étranger
- Magistrat de la Cour des comptes ou leurs équivalents à l'étranger
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
- Ambassadeur ou chargé d'affaires
- Officier général, ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique exerçant son activité au niveau national
- Directeur, directeur adjoint, membre du conseil d'une organisation internationale

* Les proches concernés - Les membres directs de la famille des PPE, notamment : Le conjoint (peu importe la nature de l'alliance) ; Les enfants, ainsi que leur conjoint ; Les parents.

** Les personnes étroitement associées aux PPE, notamment dans le cadre d'une société ou structure juridique (fiducie ou trust) ou entretenant un lien d'affaires (commercial ou économique) étroit.

J'autorise PAREF Gestion à m'adresser par courrier électronique des informations sur la SCPI Interpierre Europe Centrale ainsi que les documents d'informations réglementaires

Oui Non

Fait à le / / en 3 exemplaires dont un que je conserve.

Pour les souscriptions en pleine propriété, faire précéder la (les) signature (s) de la mention manuscrite :

« Bon pour souscription de (nombre de parts en toutes lettres)..... parts ».

Mention manuscrite : "Bon pour souscription de parts"	
Souscripteur	Co-Souscripteur

Protection des données à caractère personnel : dans le cadre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, le « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après le « RGPD »), PAREF Gestion, société anonyme de droit français, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 380 373 753, dont le siège social est situé 153, boulevard Haussmann, 75008 Paris, dûment agréée en France en tant que société de gestion de portefeuille, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel (au sens du RGPD), tel que décrit dans la Notice d'Information jointe au présent bulletin de souscription.

Communication : pour toute information sur l'état du registre et les principaux indicateurs de la SCPI (valeur de réalisation, dernier dividende annuel servi), vous pouvez vous adresser à la Société de Gestion PAREF Gestion - Service Associés - 153, boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél. : 01 86 90 41 10 - www.paref-gestion.com.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Date d'ouverture des souscriptions : les souscriptions sont ouvertes à compter du 3 septembre 2020. La SCPI ayant opté pour la variabilité de son capital, la Société de Gestion n'acceptera plus de souscription lorsque le capital social statutaire sera atteint, sauf pour compenser les retraits.

Prix de souscription : 250 € à compter du 3 septembre 2020 - Valeur nominale : 200 € - Prime d'émission : 50 € - dont 10 % HT (12 % TTC) de commission de souscription, soit 25 € HT (30 € TTC)

Une quote part de cette commission de souscription pourra être reversée par PAREF Gestion aux organismes qui distribuent la SCPI (Conseillers en Investissement Financier, Prestataires de Services en Investissement, ...). Il appartient à chacun de ces organismes d'informer ses clients, sur un support durable, de la rémunération qu'il perçoit.

Minimum de souscription : DIX (10) parts pour tout nouvel associé.

Jouissance des parts : la date de jouissance est fixée au premier jour du sixième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

Modalité de règlement :

- par virement de préférence, chèque bancaire ou prélèvement SEPA.

- en cas de financement, le bulletin de souscription ne doit être transmis à la société de gestion **qu'après accord du prêt et versement du montant total de la souscription.**

Lieu de souscription : le bulletin de souscription doit parvenir, dûment complété et signé, accompagné des pièces justificatives, au siège de la Société de Gestion :

153, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Interpierre Europe Centrale : Société Civile de Placement Immobilier à Capital variable

Régie par les articles 1845 et suivants du Code civil, les articles L.214-86 et suivants et les articles R.214-130 et suivants du Code monétaire et financier et les articles 422-189 et suivants du Règlement Général de l'AMF

Capital social maximum statutaire : 50 000 000 € – 880 615 463 RCS Paris

Siège Social : 153, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Tél. 01 86 90 41 10 - www.paref-gestion.com

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier localif

Les statuts sont mis à disposition au siège social.

Responsabilité des associés : la responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la société a été préalablement et vainement poursuivie. La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à la fraction dudit capital qu'il possède conformément aux articles L.214-89, L.341-10 du CMF et 14.1 des statuts.

Notice : la notice prévue par l'article 422-196 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers a été publiée au BALO.

Note d'information : la note d'information a reçu le visa SCPI n°20-10 en date du 2 juin 2020 de l'Autorité des Marchés Financiers.

MODALITÉS PRATIQUES DE RÉDACTION DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1° Pour les mineurs et les majeurs incapables :

Mineurs : établir le bulletin de souscription au nom du mineur, le faire signer par son (ses) représentant(s) légal(aux) dûment habilité(s), en précisant son (ses) nom, prénom, domicile et qualité.

Majeurs incapables : établir le bulletin de souscription au nom du majeur incapable, le faire signer par le majeur incapable selon le cas et/ou son représentant légal dûment habilité (tuteur ou curateur).

2° Pour les usufruitiers et nu-propriétaires :

• Etablir le bulletin de souscription pour chacune des parties, l'un au nom du nu-propriétaire et l'autre au nom de l'usufruitier

Pour le souscripteur nu-propriétaire : indiquer en bas de la première page la mention suivante : « Bon pour souscription de parts d'Interpierre Europe Centrale en nue-propriété, l'usufruit étant simultanément acquis par un tiers pour années » (nombre de parts et nombre d'années en toutes lettres).

Pour le souscripteur usufruitier : indiquer en bas de la première page la mention suivante : « Bon pour souscription de parts d'Interpierre Europe Centrale en usufruit, la nue-propriété étant simultanément acquis par un tiers pour années » (nombre de parts et nombre d'années en toutes lettres).

3° Pour les indivisions :

• Etablir le bulletin de souscription au nom de l'indivision, le faire signer par le mandataire de l'indivision valablement autorisé ou – à défaut de mandataire – par chaque membre de l'indivision

• Etablir en annexe un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses complètes et régimes fiscaux de tous les indivisaires ainsi que le mandataire désigné pour l'indivision.

DOCUMENTS À JOINDRE AU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)

• Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité du souscripteur et du co-souscripteur

• Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, gaz...)

• IBAN

• Déclaration d'origine des fonds dûment remplie et signée avec les justificatifs demandés le cas échéant

• Si réemploi de fonds propres : attestation de biens propres signée par les deux conjoints (sur papier libre)

• Mineurs et majeurs incapables :

- Autorisation du Juge des Tutelles

- Copie du jugement d'incapacité le cas échéant

- Copie recto verso d'une pièce d'identité du représentant du souscripteur

- Copie du livret de famille ou de la décision du Juge des affaires familiales

- Joindre une copie du document ou de la décision nommant la tutelle ou la curatelle

• Indivisions : joindre la liste des indivisaires accompagnée d'une copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, du justificatif de domicile de chaque indivisaire

• Usufruitiers - Nu-propriétaires : Joindre la convention de démembrement temporaire signée par les deux parties

PERSONNE(S) MORALE(S)

• Copie de l'extrait K-bis de moins de 3 mois

• Copie des statuts à jour certifiée conforme, datés et signés

• Organigramme capitalistique faisant apparaître le bénéficiaire effectif

• Extrait d'un registre officiel (ex: Infogreffe «Registre des Bénéficiaires Effectifs») comportant les informations sur les bénéficiaires effectifs (noms, prénoms, date et lieu de naissance)

• Liste des signataires autorisés et justificatif des pouvoirs donnés au signataire (statuts; délégation de pouvoir s'il n'est pas mandataire social.

• Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité du signataire

• IBAN

• Déclaration d'origine des fonds dûment remplie et signée avec les justificatifs demandés le cas échéant

• Derniers états financiers disponibles ou liasse fiscale

• Pour les associations, fondations, congrégations: joindre un exemplaire des statuts, une copie du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'Etat dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique ainsi que les pouvoirs donnés au signataire et carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et IBAN

La société de gestion se réserve le droit de demander tout document complémentaire tant les informations sur les bénéficiaires effectifs (nom, prénom, date et lieu de naissance).

AVERTISSEMENT

L'investissement en parts de SCPI présente des risques notamment un risque de perte en capital et un risque de liquidité lié à la difficulté que pourrait avoir l'investisseur à céder ses parts dans la mesure où les retraits seraient supérieurs aux souscriptions. La société de gestion ne garantit ni la rentabilité ni le capital investi, ni la cession des parts. L'ensemble des risques et frais associés à l'investissement en parts de SCPI est décrit dans la note d'information et le document d'informations clés de la SCPI, dont tout investisseur doit prendre connaissance préalablement à son investissement.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Tout investisseur doit apprécier son intérêt à investir au regard de sa situation personnelle et est invité à prendre l'attache d'un conseil afin d'évaluer, si nécessaire, les conséquences fiscales d'un tel investissement. Dans le cas où l'investissement dans cette SCPI serait proposé dans le cadre d'un emprunt, l'attention des investisseurs doit être attirée sur les risques spécifiques associés.

Les parts de SCPI ne sont pas destinées et ne peuvent être souscrites par des US Persons.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **INTERPIERRE EUROPE CENTRALE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **INTERPIERRE EUROPE CENTRALE**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Tous les champs sont obligatoires

Votre nom

.....
Nom/Prénoms du débiteur

Votre adresse

.....
Numéro et nom de rue

.....
Code postal

.....
Ville

.....
Pays

Coordonnées de votre compte

.....
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

.....
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier

SCPI INTERPIERRE EUROPE CENTRALE

.....
Nom du créancier

FR51ZZZ88AAC8

.....
Identifiant du créancier

153 BOULEVARD HAUSSMANN

.....
Numéro et nom de rue

75008

.....
Code postal

PARIS

.....
Ville

FRANCE

.....
Pays

Type de paiement

Paiement ponctuel

Signé à

.....
Lieu

Le

.....
Date : JJ/MM/AAAA

Signature(s)

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir de votre banque.

IDENTITÉ

Dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, PAREF Gestion a l'obligation de vérifier l'origine des fonds qui leur sont confiés dès le premier euro. Ces informations sont exclusivement réservées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et ne sauraient être utilisées à d'autres fins, ni communiquées à des tiers non autorisés. En cas d'insuffisance de renseignement dans le présent document, PAREF Gestion se réserve le droit de refuser la souscription.

<input type="checkbox"/> PERSONNE PHYSIQUE - SOUSCRIPTEUR Nom : Prénom(s) : Nom de jeune fille : Né(e) le : à : Adresse : Code Postal : Ville : Pays :	<input type="checkbox"/> PERSONNE PHYSIQUE - CO-SOUSCRIPTEUR Nom : Prénom(s) : Nom de jeune fille : Né(e) le : à : Adresse : Code Postal : Ville : Pays :
--	---

 PERSONNE MORALE
 Raison sociale : N° SIRET :
 Représentant légal (nom, prénom(s), fonction) :

INVESTISSEMENT(S)

 Nom de la SCPI : interpierre.europe.centrale

Montant souscrit :

 Domiciliation bancaire : Compte bancaire France Compte bancaire UE hors France Compte bancaire hors UE

Nom et adresse de l'établissement bancaire :

DÉCLARATION D'ORIGINE DES FONDS

Nature et origine des fonds :

Epargne : % Héritage/succession : % Donation : %
 Vente de valeurs mobilières : % Vente d'actifs immobiliers : % Emprunt : %
 Autres, préciser : voir annexe : % %
 % %

En cas d'emprunt :

 Parts nanties : Oui Non Préciser l'organisme de financement : Domiciliation de la banque :

Dans les cas suivants, vous devez fournir un justificatif (*) de l'origine de vos fonds utilisés pour l'acquisition de parts de la SCPI gérée par PAREF Gestion :

- Sur un an glissant, vous avez investi une somme supérieure ou égale à 100 000 € en parts de SCPI (en une seule fois, ou en cumulé),
- Vous êtes une « Personne Politiquement Exposée » (voir définition dans le bulletin de souscription),
- Vous êtes non-résident fiscal en France,
- Les fonds utilisés dans le cadre de cette souscription proviennent de l'étranger. Préciser le pays :
- Vous exercez une profession dans l'un des secteurs suivants : BTP Sociétés de surveillance Formation professionnelle Hôtellerie
- Restauration rapide Cartes prépayées Rénovation énergétique Dépannage à domicile Secteur associatif Commerce de véhicules (achat et revente de véhicules) Marché de l'art Secteur de l'assurance-non-vie Commerce de terres rares Financement participatif Monnaies virtuelles

(*) Exemples de justificatifs à fournir si vous avez coché une des cases ci-dessus :

- En cas de vente de valeurs mobilières ou de l'épargne : copie de relevés bancaires, de l'avis d'imposition (IRPP/ISF), des relevés de situation des contrats d'assurance vie/capitalisation,
- En cas de vente d'un bien immobilier : copie de l'acte notarié, de l'attestation délivrée par le notaire avec l'indication des montants, du compromis de vente,
- En cas d'héritage/succession ou de donation : copie du courrier du notaire ou l'acte de notoriété, de l'attestation du don,
- En cas d'emprunt : joindre la copie du contrat de prêt signé.

1) Je certifie que la provenance des sommes investies dans les SCPI gérées par PAREF Gestion ne porte pas atteinte à la directive (UE) 2018/843 du Parlement Européen et du Conseil du 30/05/2018 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme.

2) Je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente « Déclaration d'origine des fonds » sont exacts et conformes.

Fait à le / /

Nom, Prénom(s) et Signature(s) :

Souscripteur	Co-Souscripteur
---------------------	------------------------

5) Quel est le montant de votre patrimoine ?

- de 100 000 euros entre 100 000 et 300 000 euros
 Entre 300 000 et 500 000 euros + de 500 000 euros

6) Quelle est votre tranche marginale d'imposition ?

- 0 % 14 % 30 %
 41 % 45 %

7) Êtes-vous soumis à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ?

- Non Oui (Précisez le taux d'imposition)

8) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier hors parts de SCPI ?

- de 100 000 euros entre 100 000 et 300 000 euros
 Entre 300 000 et 500 000 euros + de 500 000 euros

9) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier en parts de SCPI ?

- Ne possède pas de parts de SCPI - de 10 000 euros
 Entre 10 000 et 30 000 euros + de 30 000 euros

10) Quels sont vos objectifs en matière d'investissement en parts de SCPI ?

- Diversifier mes investissements Compléter mes revenus, ma retraite
 Défisicaliser Constituer un patrimoine

11) Quelle est la durée envisagée concernant vos placements en parts de SCPI ?

- de 8 ans Entre 8 et 10 ans + de 10 ans

12) Avez-vous pris connaissance des avantages et risques de placement en parts de SCPI ?

- Oui Non

13) Compte tenu des documents et des renseignements qui vous ont été délivrés, estimez-vous avoir compris les risques inhérents à l'investissement en parts de SCPI ?

- Oui Non

14) Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

- Epargne déjà constituée Successions
 Produit de cessions Revenus exceptionnels
 Autres (à préciser)

Je déclare assumer l'entière responsabilité des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire.

Fait à le / / Signature

CADRE RESERVE A LA SOCIETE DE GESTION :

TEST D'ADEQUATION :

- validé refusé

Notice d'Information

Protection des données à caractère personnel

Dernière modification : 26 février 2020

*Cette notice (ci-après la « **Notice d'Information** ») a pour but de fournir aux personnes dont nous collectons les données personnelles, des informations sur la manière dont nous recueillons et utilisons leurs données personnelles et sur la manière dont elles peuvent exercer leurs droits.*

Nos coordonnées sont indiquées dans la section 8.2 de cette Notice d'Information.

1. QUI EST LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNEES ?

Dans le cadre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, le « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après le « **RGPD** »), **PAREF GESTION**, société anonyme de droit français, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 380 373 753, dont le siège social est situé 153 boulevard Haussmann, 75008 Paris, dûment agréée en France en tant que société de gestion de portefeuille, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel (au sens du RGPD), tel que décrit dans la présente Notice d'Information.

2. QUELLES CATEGORIES DE DONNEES PERSONNELLES SONT COLLECTEES ET COMMENT SONT-ELLES COLLECTEES ?

2.1 Quelles catégories de données personnelles sont collectées ?

Dans le cadre de votre souscription à nos produits et/ou du fait des bénéficiaires effectifs de l'investissement, nous recueillons les données de votre profil personnel qui vont nous permettre de vous identifier et de vous contacter, mais aussi des données qui vont nous permettre de gérer vos participations dans nos produits :

- nom, prénom,
- copie de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour,
- identifiant bancaire (RIB, IBAN, BIC),
- coordonnées (adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone),
- justificatif de domicile,
- situation familiale (contrat de mariage, jugement de divorce, donation, ...),
- situation patrimoniale (tout élément constitutifs de votre patrimoine),
- données sur votre statut fiscal (avis d'imposition),
- données sur votre activité professionnelle (profession, fonction au sein d'une organisation, autorisation de représentation d'une personne morale).

Si vous êtes une personne morale, nous collectons également des données personnelles de vos administrateurs et employés dont les coordonnées nous ont été fournies aux fins de la conclusion et de l'exécution de votre contrat de souscription.

Par ailleurs, nous sommes susceptibles d'utiliser et de traiter des données vous concernant que nous avons déjà en notre possession parce que vous nous les avez transmises par le passé ou parce que vous les avez transmises à nos mandataires dans le cadre de votre souscription.

2.2 Comment les données personnelles sont-elles collectées ?

Nous recueillons les données personnelles que vous nous avez transmises dans le cadre de votre souscription. Vous pouvez refuser de nous communiquer ces données ; toutefois, dans une telle hypothèse, nous pourrions être amenés à rejeter votre demande de souscription.

Si vous n'êtes pas le bénéficiaire effectif du placement, vous déclarez et justifiez que vous avez le droit de nous divulguer les informations nécessaires concernant le bénéficiaire effectif du placement. Dans cette hypothèse, nous collectons les données personnelles du bénéficiaire effectif de manière indirecte, par votre intermédiaire.

3. A QUELLES FINS VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES UTILISEES ?

La collecte de vos données personnelles a pour unique finalité la souscription à nos produits et les besoins liés à la gestion de ces produits par la société de gestion.

3.1 Procéder à l'enregistrement de votre souscription

Nous traitons vos données personnelles dans le but de procéder à l'enregistrement de votre souscription et pour être en mesure de vous verser les dividendes correspondants à votre investissement.

3.2 Respecter nos obligations légales

Nous traitons vos données personnelles conformément à nos obligations légales, fiscales ou réglementaires, y compris nos obligations en vertu du droit des sociétés, du droit fiscal et de la législation anti-blanchiment.

Nous ne traiterons vos données personnelles à aucune autre fin (sauf si vous aviez donné votre consentement dans un écrit spécifique), notamment, nous n'exploiterons pas vos données personnelles à des fins commerciales qui ne seraient pas en lien avec la souscription que vous avez réalisée ou celles que vous souhaiteriez réaliser à l'avenir.

3.3 Echanger avec vous

Nous traitons aussi vos données personnelles pour répondre à vos demandes de renseignements, à vos questions et suggestions.

4. COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES CONSERVEES ?

Vos données personnelles seront conservées pendant toute la durée de votre participation dans nos produits et pour une durée de cinq ans maximum à compter de la fin de la durée de souscription sauf pour celles que la société de gestion est en droit de retenir pour répondre à des obligations réglementaires, légales ou fiscales et qui doivent être conservées pour une durée plus longue. Dans ce contexte, les données seront conservées pour satisfaire à cette durée de conservation légale, réglementaire ou fiscale. Si vous souhaitez annuler votre souscription ou renoncer à votre participation par retrait ou cession, nous nous engageons, sur demande, à effacer ou à vous retourner vos données personnelles, à moins que celles-ci ne doivent être conservées à des fins de stockage, conformément aux exigences légales, réglementaires ou fiscales de la société de gestion.

5. COMMENT VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES PROTEGEES ?

Nous avons mis en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation non

autorisée ou l'accès, conformément aux dispositions du RGPD. Par ailleurs, nous avons mis en place des procédures pour évaluer l'efficacité de ces mesures.

6. A QUI VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES DIVULGUEES ?

Afin de réaliser sa mission, la société de gestion doit divulguer les données personnelles vous concernant aux destinataires suivants :

- Les sociétés affiliées du groupe PAREF pour les besoins de la gestion,
- Les banques dépositaires et autres banques impliquées dans le processus de gestion,
- L'administration fiscale sur demande,
- Nos conseils auprès desquels nous recherchons des avis si besoin,
- Les prestataires qui interviennent dans le cadre des souscriptions dans nos réseaux de distribution et dans le cadre de la gestion des relations « associés ».

7. QUELS TRANSFERTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT EFFECTUES EN DEHORS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN ?

Vos données personnelles ne sont pas transférées vers des pays situés en dehors de l'Espace Economique Européen (ci-après l' « EEE »), où les lois sur la protection des données n'offrent pas un niveau de protection adéquat, notamment en ce qui concerne le traitement, l'hébergement ou l'octroi d'un accès à distance aux données personnelles. Si des données devaient être transférées dans l'EEE, nous garantissons que (i) tout transfert sera soumis aux garanties appropriées conformément aux lois et réglementations applicables en matière de protection des données et (ii) que des droits applicables de la personne concernée et des recours légaux efficaces seront disponibles.

8. QUELS SONT VOS DROITS EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES, COMMENT LES EXERCER ET COMMENT NOUS CONTACTER ?

8.1 Vos droits concernant le traitement de vos données personnelles

Concernant le traitement de vos données personnelles tel que décrit dans la présente Notice d'Information, vous avez le droit, dans certaines circonstances :

- d'obtenir une copie des données personnelles que nous détenons sur vous et de recevoir des informations sur le traitement de celles-ci ;
- de nous demander de mettre à jour ou de corriger toute donnée personnelle inexacte ou incomplète ;

Vous avez également le droit, dans certaines circonstances :

- de vous opposer au traitement de vos données personnelles ou de restreindre celui-ci ;
- de demander la suppression de vos données personnelles ;
- de nous demander de vous transmettre certaines de vos données personnelles ou de les transférer à un autre responsable du traitement.

8.2 Nous contacter pour exercer vos droits

Si vous souhaitez exercer vos droits ci-dessus, vous pouvez nous contacter en utilisant l'une des options ci-dessous :

- Vous pouvez nous envoyer un email à l'adresse suivante : rgpd@paref.com

- Vous pouvez nous écrire à l'adresse postale suivante :

PAREF GESTION
Service traitement des données personnelles
153 boulevard Haussmann
75008 Paris

Veillez spécifier clairement les informations que vous souhaitez obtenir, modifier, voir supprimées ou dont vous souhaitez que le traitement soit limité.

Vous pouvez également nous contacter si vous avez des questions concernant notre traitement de vos données personnelles, en utilisant les options de contact ci-dessus.

9. DROIT DE PORTER PLAINTÉ AUPRES DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

Vous avez le droit de porter plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente (en particulier dans l'État membre de votre résidence habituelle, lieu de travail ou lieu de l'infraction présumée), si vous estimez que vos données personnelles sont traitées d'une manière constituant une infraction au RGPD.

10. MISES A JOUR DE LA NOTICE D'INFORMATION

La Notice d'Information vous sera communiquée en cas de modification.